Consultation Rhin : Lancement de la consultation pour le secteur Moselle-Sarre

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2021

Jusqu'au 15 novembre 2021, la population est invitÃ©e Ã donner son avis sur le projet de 3Ã¨me plan de gestion 2022-2027 du district hydrographique international Moselle-Sarre.

Le bassin de la Moselle et de son affluent principal, la Sarre, constitue un des 9 secteurs de travail du district hydrographique international du Rhin. Il n'englobe ni des eaux cÃ´tiÃ¨res ni des eaux de transition, mais seulement des eaux de surface et des eaux souterraines. En France, l'essentiel du territoire de la rÃ©gion Lorraine est drainÃ© par les bassins de la Moselle et ceux de ses principaux affluents, la Meurthe et la Sarre. 300 masses d'eau de surface du secteur de travail Moselle-Sarre devront atteindre le bon Ã©tat ou le bon potentiel en 2021.

Le plan de gestion 2022-2027 identifie les Ã©tapes importantes ainsi que les enjeux et questions jugÃ©s importants pour ce secteur mais Ã©galement les objectifs environnementaux pour : 1. RÃ©duire les apports de substances dans les eaux de surface (les Ã‰tats-membres ont engagÃ© un travail d'identification de substances prÃ©sentant un intÃ©rÃªt partagÃ© Ã l'Ã©c du secteur de travail Moselle-Sarre) ; 2. Inclure les effets du changement climatique dans la planification des mesures de gestion des eaux ; 3. RÃ©tablir la continuitÃ© sur la Moselle, la Sarre et leurs affluents pour redonner aux poissons et aux lamproies la possibilitÃ© de migrer entre diffÃ©rents habitats encore existants, notamment les habitats d'alimentation et de reproduction ; 4. RÃ©duire les pollutions classiques, en particulier des nutriments (azote et phosphore) d'origine agricole ou domestique ainsi que d'autres apports qui impactent fortement l'Ã©tat des eaux de surface et souterraines (eutrophisation des cours d'eau) ; 5. AmÃ©liorer la connaissance sur les polluants Ã©mergents (micropolluants) ; 6. RÃ©duire, voire Ã©liminer, les substances polluantes et dangereuses pour les eaux (notamment les HAP) ; 7. AmÃ©liorer les Ã©quilibres des milieux aquatiques Ã travers des mesures dans les mines (bassins houiller et ferrifÃ¨re) ; 8. Concilier les usages de l'eau tels la navigation ou encore le dÃ©veloppement de l'exploitation hydroÃ©lectrique et la protection des milieux et du peuplement piscicole. Les usages de l'eau de la Moselle et de la Sarre ont entraÃ®nÃ© de fortes altÃ©rations hydromorphologiques.

Tous les citoyens sont invitÃ©s Ã adresser leurs questions, souhaits d'adaptation et observations sur le projet.

CIPMS